Jens S. Th. HANSSEN, *Latin diminutives, a semantic study* : Univ. Bergen, Arbok 1951, Histor.-antik. Rekke, n° 1 : J. Griegs Boktrykk. Bergen, 265 pages.

Cette volumineuse étude vient s'ajouter à toute une liste de travaux consacrés à un sujet privilégié : Müller (1865), Ryhiner (1894), Friedrich (1916), Conrad (1931 et 1932), Strodach (1933), et paraît presque en même temps que l'ouvrage de M. Hakamies (cf. cette *Revue*, t. XXIX, p. 383). Quelle est donc la nouveauté, et, par conséquent, la justification, de cette nouvelle enquête? M. Hanssen écarte d'abord, comme l'indique son titre, l'étude morphologique, pour ne s'intéresser qu'au sens et à l'emploi. Ensuite, il néglige l'aspect synchronique, qui, dit-il dans sa Préface, n'apporterait que peu de chose à l'interprétation d'une forme enracinée dans le langage parlé. Puis, pour une étude diachronique, il ne retient que les textes de l'époque républicaine, avec tout au plus quelques incursions dans la latinité d'argent. Enfin, l'auteur se défend d'avoir prétendu faire œuvre de linguiste ; son œuvre est d'un philologue, qui étudie les formes en fonction des textes.

Voilà bien des limitations pour un ouvrage qui est cependant volumineux : c'est dire que l'interprétation y occupera une large part. Et en ce sens l'enquête de M. Hanssen vient heureusement compléter celle de M. Hakamies, lequel s'était abstenu de chercher dans l'emploi du diminutif une caractérisation des auteurs.

Il va de soi que M. Hanssen se garde de l'erreur communément répandue que le diminutif (mal nommé) se caractérise par l'expression de la petitesse ; cf., par exemple, p. 45 et suiv., et en particulier p. 49. Les commentaires qu'il consacre aux différents auteurs, particulièrement à Plaute et Térence, confirment les vues présentées par M. A. Ernout (*Revue de philologie*, 1947, p. 69) : « Il ne faut pas se hâter d'enfermer les mots dans des catégories trop rigoureusement délimitées ; chez un bon écrivain, chaque mot, chaque emploi de mot même, a son histoire. »

Libéré du préjugé qui restreint à l'excès le rôle des diminutifs, M. Hanssen est à l'aise pour noter des emplois originaux ; ainsi celui qui est caractéristique du latin « agraire » chez Caton et Varron. Le diminutif apparaît chez ces auteurs comme propre à désigner un animal, un outil, un instrument, en le personnalisant, pour ainsi dire (p. 107 et suiv.), ou du moins, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, en l'individualisant (cf. p. 250), et représentant une trace de cet animisme verbal qu'on a cru pouvoir reconnaître à certaines populations primitives. En ce sens, je souscrirais volontiers à la remarque de la

page 159, à propos de Catulle, « que le mot a non seulement un sens, mais aussi une âme ».

La variété des interprétations proposées par M. Hanssen pourrait prêter à une objection : le diminutif finit par paraître une forme passe-partout, propre à tout exprimer — et même, si l'on pousse les choses jusqu'à l'absurde, à ne rien exprimer du tout, puisque l'un des chapitres, et non des moins intéressants, a pour titre « Dévaluation des diminutifs » (p. 123). C'est qu'en effet la forme du diminutif apparaît surtout en latin comme une déviation, une correction, ou, si l'on veut, une simple signalisation qui met le simple en passe d'être l'objet d'une interprétation sinon ad libitum, du moins avec une marge notable de subjectivité.

La conclusion générale de M. Hanssen dépasse le cadre de sa démonstration ; elle constitue une théorie générale du diminutif dans le domaine indo-européen et dans le langage en général. Dans le détail, ce travail fournit un appoint non négligeable à l'interprétation stylistique — je dirais volontiers aussi psychologique — des auteurs latins.

J. Marouzeau.

E. Adelaide Hahn, *Subjunctive and Optative, their origin as futures* (Philological Monographs publ. by the American Philological Association, n° XVI) : New-York, Lancaster Press, 1953, xviii et 157 pages.

Cette intéressante dissertation d'une des meilleures élèves d'E. H. Sturtevant a eu pour point de départ une étude, *Subjunctive and Optative, also Future, in Homer*, qui en reste encore l'élément le plus important (p. 78-122). Puis l'enquête a été élargie, les faits systématisés : en indo-européen, il n'a pas existé, hormis peut-être un impératif, de modes distincts ; des particules, apposées aux formes verbales, en tenaient lieu ; certaines de ces formes marquaient l'aspect, elles donneront les « temps » de nos paradigmes ; d'autres marquaient le temps et se continueront dans nos « modes ». L'indo-européen disposait ainsi d'un prétérit en *-ā-*, destiné à donner plus tard des subjonctifs à l'italo-celtique, et de deux futurs : l'un, marquant un avenir plus proche ou plus vivement représenté, n'est morphologiquement qu'un présent plus étoffé (en *-e/o-* ou *-ē/ō-*) et comporte naturellement des désinences primaires ; l'autre, plus vague, est composé d'une forme du verbe aller (*-yē-*, *-ī-*, *-oi-* se rattachent à la racine *ei-*) et a dû comporter primitivement les deux séries de désinences. De là les subjonctifs et les optatifs des langues historiques (p. 52-77, 138-152). — L'auteur n'ignore sans doute point la part d'incertitude qui se mêle à des hypothèses de cette sorte et finalement à quelle distance elles planent au-dessus des faits ; peut-être aurait-elle dû

s'en souvenir davantage dans sa revue critique des opinions d'autrui (p. 1-51). — Un des intérêts du présent travail est qu'il contribue à abattre entre temps et modes une distinction évidemment contingente ; on notera aussi que l'auteur inverse le rapport ordinairement conçu entre modes et particules modales : au lieu que celles-ci fussent originellement accessoires, facultatives, utilisées seulement pour renforcer une valeur modale incluse dans la forme verbale, ce seraient elles qui porteraient cette valeur auprès de formes verbales sans spécification modale : dans *ne attigas*, par exemple, toute la valeur modale résiderait à l'origine dans *ne* et n'aurait passé que secondairement dans le verbe ; une même explication rendrait compte de l'injonctif du sanskrit (p. 47). En revanche, les raisons pour lesquelles l'optatif se prête, par rapport au subjonctif, à fonctionner comme une sorte de passé, le prétérit à donner des formes à valeur modale, n'apparaissent jamais bien claires, en dépit des efforts dépensés en ce sens ; il est dommage que l'auteur n'ait pas connu l'article d'E. Benveniste, *Prétérit et optatif en indo-européen*, *B. S. L.*, XLVII, 1951, p. 11-20. — Le latiniste trouvera son bien un peu partout et notamment dans un chapitre consacré au subjonctif en ancien latin (p. 123-137). Au point de vue morphologique, la thèse de M^me^ Hahn recommande et justifie parfois de façon nouvelle des étymologies déjà proposées (*amem*, optatif issu de *amā-yē-* ; le *-sē-* de *essēs* en rapport avec le *-sei-* de λύσειε ; valeur aoristique du suffixe *-is-* ; *capso*, *legero* représentent des subjonctifs aoristes à valeur ponctuelle). Quelques indications d'ordre syntaxique nous ont paru à retenir : réduction de l'attraction modale (le subjonctif est un futur) à la concordance des temps ; explication de la syntaxe de *cum*, suivi au présent d'un indicatif, mais au passé, le plus souvent, d'un subjonctif (= optatif) ; dans les subordonnées, la valeur généralisante du subjonctif, ou le subjonctif de répétition, correspond à l'emploi du futur dans des aphorismes du type « le méchant ne sera jamais heureux » (sur ce dernier point, il est intéressant de noter la concordance de ces vues avec les résultats dégagés dans un article de R. de Ravinel, *Le subjonctif d'insistance*, Les Études classiques, XXI, 1953, p. 167-181).

Jacques PERRET.

Métrique.

Alfred SCHMITT, *Musikalischer Akzent und antike Metrik* (Orbis antiquus, Heft 10) : Münster, 1953, 42 pages, 2 Mk.

Deux études sont réunies dans cette courte brochure : *Der sogennante musikalische Akzent* et *Akzent, Iktus und Quantität in der antiken Dichtung.*

La première étude est avant tout un essai de définition. Quelle était